



L'essentiel du CE DT IDF

CE DT IDF du 24 et 27 septembre 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Fonctionnement du CE

Déclaration préalable de la CFE-CGC/UNSA qui choisit de se **retirer du bureau du CE**. Sans remettre en cause le travail du bureau, nous regrettons de ne pas avoir eu la possibilité de faire évoluer le programme ASC dans le sens de notre programme, mis en œuvre dans d'autres CE. Notre organisation continuera à s'impliquer dans l'ensemble des commissions.

Désignations :

Lucette Querol (CGT) est désignée pour la commission formation ; Olalia Rodriguez (CFDT) remplace Marie Claude Cabarrus pour la commission formation ; Nadine de Simone (CFDT) remplace Marie Claude Cabarrus pour la commission ASC.

Vote : 20 pour à l'unanimité

Information : Projet Pilote Virtuose

Ce projet mené par la DRH Groupe se présente comme « la valorisation des seniors au travers du transfert de leurs savoir-faire ». Il s'agit d'appliquer une méthode permettant de cartographier les compétences des seniors pour éviter la perte de leurs compétences avec leurs départs massif dû au TPS (plus de 10 000 sur 3 ans).

Sur le principe la CFE-CGC/UNSA ne peut qu'être favorable à des mesures permettant une véritable revalorisation du statut et des carrières de ces salariés.

Hélas, le projet Virtuose est présenté avec le plus grand flou : pas d'indication de la tranche d'âge concernée (!), du nombre de personnes concernées, du lien avec un rôle de tutorat, d'une répartition précise selon les entités. De plus la Direction écarte toute possibilité de promotion, revalorisation salariale...

En définitive, il se dégage la fâcheuse impression que « **Virtuose** » **vise surtout un gain de temps et d'argent** en formation par une méthodologie d'extraction des connaissances des seniors pour former à moindre coût les nouveaux embauchés. Cet argument est de plus explicitement repris sur le site de la société de conseil qui vend la méthode Virtuose.

La CFE-CGC/UNSA attend beaucoup plus de transparence et ne peut que constater qu'en l'état ce projet n'est nullement de nature à favoriser l'emploi et les carrières des seniors.

Information consultation : rapport trimestriel sur l'emploi au T2 2010 et rapport conventionnel sur l'emploi 2009

On assiste à **une baisse continue des effectifs qui arrivent à un point critique** y compris sur des métiers très prioritaires comme la vente. On pratique de plus en plus une utilisation des apprentis en lieu et place de salariés titulaires, avec beaucoup d'hommes ce qui dégrade encore le taux de féminisation. Ce dernier ne cesse de baisser (27% sur les recrutements).

La direction entend poursuivre le transfert massif des activités à la sous-traitance, qu'il suffirait de limiter pour maintenir l'emploi à FT.

Rappelons que la CFE/CGC/UNSA fait de la ré-internalisation un axe majeur de la politique de l'emploi.

Vote : 20 contre à l'unanimité

Information consultation : rattachement des activités « production offres data et XOIP » et « CSC » de l'UIA au centre de service entreprise IDF

Malgré les risques psychosociaux mis en évidence par les CHSCT concernés et bien qu'**aucun intérêt économique évident** ne justifie cette réorganisation, la direction va la mettre en œuvre. Malgré nos questions réitérées, il n'a pas été possible d'obtenir de la direction un exposé convaincant de motifs de cette réorganisation. C'est regrettable car les représentants du personnel ont été correctement informés au long du projet mais sans une vraie visibilité sur les véritables intentions de la direction, la CFE/CGC/UNSA ne peut donc se prononcer favorablement.

Vote : 20 contre à l'unanimité

Information consultation : bilan formation 2009 et orientations formation 2011

Certains efforts ont été accomplis par la direction pour faciliter l'accès à la formation et la CFE/CGC/UNSA en prend acte. Toutefois, nous ne sommes pas dupes du fait que bien des informations sur les produits ou des évolutions du SI sont considérées à tort comme des formations ce qui fausse les moyennes. De plus, il reste bien des ambiguïtés sur la validation des demandes de formation comme c'est le cas lors d'une demande de DIF. On peut comprendre que le RH et le manager valident les demandes de DIF sur le critère de la périodicité pour la bonne marche du service mais ce n'est pas leur rôle de se prononcer sur le contenu de la formation qui doit rester à la complète initiative du salarié.

Rappelons aussi que la CFE/CGC/UNSA a dû mener une action d'information pour que les salariés fassent valoir leurs droits au DIF (plafond de 120 H atteint cette année) ce que la direction s'était bien gardée de faire.

Vote : 17 contre, 3 absentions.

CFE/CGC/UNSA s'abstient.

Consultation sur le rapport annuel sur l'emploi des travailleurs handicapés 2009

La lecture du rapport de la commission met en exergue les manquements de la DT IDF sur l'emploi de salariés Handicapés. Encore une fois la Direction se réfugie derrière des difficultés de recrutements. Toutefois, M. Alexandre Martinez reconnaît le constat et affirme sa détermination sur ce sujet.

Vote : 20 contre

Information sur l'offre OPEN

Dès l'ouverture du point, Ted Badinos, Secrétaire SUD du CE demande une interruption de séance. A la reprise, Ted Badinos expose le point de vue de l'ensemble des élus réclamant une consultation du CE compte tenu des modifications profondes des conditions de travail des salariés concernés.

M. Alexandre Martinez affirme qu'il s'agit d'une offre commerciale et qu'il ne consultera pas. Après lecture de la résolution rédigée par les élus, la Direction a demandé une nouvelle suspension de séance. Au retour, la résolution des élus est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le constat est éloquent, rien n'est prêt pour la commercialisation de cette nouvelle offre. Les impacts tant sur l'organisation du travail, le SI et les process mal ficelés ont des conséquences catastrophiques sur les salariés. La Direction reste figée sur ses positions. Les élus se réservent le droit de saisir la justice pour faire constater le délit d'entrave.

Vos contacts

Vos Délégués Syndicaux : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Patrick Masgonty, Hannan Azeroual, Myriam Bahloul, Samira Chench, Michael Levasseur, Cyril Bauchais, Laurent Bourgeois, Jérôme Marbouty, Adil Mounder, Corinne Bouhas-soune, Yvonne Alonzo, Patrick Roger, Stéphanie Laddach, Pierre Moulin, Robert Amatu .

Vos Délégués du personnel : Olivier De Lannurien, Laurent Bourgeois, Gilles Pelletier, Jérôme Marbouty, Pascal Le Bars, Frédéric Bagardie, Gwen Poulain, Laurent Cece, Bernard Pont, Cyril Bauchais, Hervé Remelhe, Françoise Menier.

Vos représentants CE : Elisabeth Rivier, Olivier De Lannurien, Robert Amatu.

Vos liens

intranoo : <http://cgc.francetelecom.fr/>

internet : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

forum : <http://www.reagireensemble.org>

Prochain CE le 21 octobre 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/>